

FORMATION DE FORMATEUR AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE

RÉF : PED/064

Objectifs

Être capable de mettre en place et d'animer des formations aux gestes d'urgence de niveau 1 et de niveau 2, conformément aux textes réglementaires et aux référentiels scientifiques et professionnels, en utilisant des techniques pédagogiques adaptées aux compétences professionnelles des participants afin de développer et de construire un savoir durable.

Contenu

Unité d'enseignement 1.1 :

Formation pédagogique appliquée gestes et soins d'urgences.

Unité d'enseignement 1.2 :

L'évaluation appliquée aux gestes et soins d'urgences.

Unité d'enseignement 1.3 :

Urgences collectives.

Tutorat : 2 formations AFGSU 2 minimum.

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active/ pédagogie de la découverte.

Dynamique de groupe.

Questionnement/Auto-évaluation.

Mise en pratique/ Simulation.

Modalités d'évaluation

Évaluation formative, mises en pratique, réalisation de deux tutotats d'AFGSU 2.



Infos formation

Prérequis :

Professionnel de santé tel que défini à la 4^{ème} partie du code de la santé publique. Titulaire de l'AFGSU 2 à jour.

Critères d'expérience professionnelle dans le domaine de l'urgence spécifié dans l'article 6 de l'arrêté du 24 avril 2012.

Avoir réalisé un stage d'observation d'une séance d'AFGSU (à définir avec le CESU)

Durée : 10 jours de séminaire + 2 tutorats d'AFGSU 2 de 3 jours chacun, stage d'observation préalable

Coût :

UE 1.1 : 5 jours / 830 €

UE 1.2 : 3 jours/ 490 €

UE 1.3 : 2 jours/ 330 €

Modalités et délais d'accès :

Formation en présentiel. Inscriptions jusqu'au 23 janvier 2026

Responsable de la formation :

Dr Aude CHARLES, praticien hospitalier
M. JALLAT, responsable pédagogique

Lieu de formation

CESU 51

Institut Régional de Formation (1er étage)
45, Rue Cognacq-Jay - 51092 REIMS Cedex

03 26 83 28 47

cesu@chu-reims.fr

Chiffres clefs

2024 : taux satisfaction : 85,7 %

9 apprenants

Handicap

En cas de besoin d'aménagement spécifique, merci de prendre contact avec les référents handicap de l'IRF : referenthandicapirf@chu-reims.fr

Calendrier

UE 1.1 : 2 au 6 février 2026

UE 1.2 : 2 au 4 mars 2026

UE 1.3 : 7 et 8 avril 2026

Dates des Tutorats
à définir après le début
de la formation.

